**Quelques précisions sur le transfert**

**Un MEGA en transfert peut il se transiter ?**

Oui.
Le transit est une faculté liée à l'esprit du MEGA, et non à son corps. Le fait que cet esprit ne se trouve pas dans son corps d'origine au moment du transit n'entre pas en compte.
Attention toutefois, si le corps de l'hôte pâtit du transit, le MEGA transféré risque de se retrouver dans une situation très délicate (par exemple, si une forme de vie aérobie se transfère sans protection sur une planète sans atmosphère, ou si une créature devant son existence à la magie se transfère vers un univers non-magique tel que QF1-000001 (celui où se trouve Norjane)).

**Est-il possible de se transférer dans un corps mort-vivant ?**

Les deux premières éditions de MEGA stipulaient que le transfert vers une créature mort-vivante (fantôme, momie, squelette, vampire, zombie) était impossible. Mais à l'époque, on n'avait pas encore pris conscience de l'existence de tels monstres en tant qu'individus (même si [Ravenloft](http://loukoum.online.fr/jdr/jeux/add.htm%22%20%5Cl%20%22i6) était déjà paru).
Il faut donc distinguer trois cas de figure différents :

* ***Le mort-vivant possède un esprit, une intelligence, une personnalité propre, ET un corps :***
C'est entre autres le cas des vampires, liches, et de la plupart des momies. Le transfert est possible normalement.
* ***Le mort-vivant possède un esprit, mais pas de corps :***
C'est par exemple le cas des fantômes. Le transfert n'est pas possible, faute de corps pour accueillir l'esprit du MEGA.
* ***Le mort-vivant est simplement un corps animé par magie, il n'a plus d'esprit :***
C'est en général le cas des squelettes et zombies. En l'absence d'esprit (d'âme ?), le transfert n'est pas possible.

Attention, la présence ou l'absence d'esprit dans un mort-vivant n'est pas liée au score en Intelligence (MEGA) ou en IQ ([GURPS MEGA](http://loukoum.online.fr/jdr/gurps/g_mega.htm)).

**Est-il possible de se transférer dans un corps non-pensant ?**

Les deux premières éditions de MEGA indiquaient également qu'il était impossible de se transférer dans une créature non pensante, comme un golem.
Il n'y a pas de raison de modifier cet état de fait : il est impossible de se transférer dans le corps d'une créature non pensante.
Mais cela amène à considérer deux points supplémentaires :

* Dans la conception habituelle du golem en JDR, cette créature n'est simplement qu'un corps inerte magiquement animé. Mais en est il de même du golem de Prague, sur les Terre parallèles où il existe ?
La réponse est probablement différente selon les cas...
* Certains objets magiques sont pensants (certaines épées magiques, en particulier). Ont ils pour autant un esprit ?
Là encore, la réponse variera selon les cas, en fonction de l'objet et du fonctionnement de la magie dans l'univers en question. Par exemple, il est possible de se transférer dans une *arme-dieu* de l'univers de [Bloodlust](http://loukoum.online.fr/jdr/jeux/bloodlst.htm).

La règle à appliquer est simple : comme dans le cas des morts-vivants, en l'absence d'esprit, pas de transfert possible...

**Est-il possible de se transférer dans une intelligence artificielle ?**

Les robots de classe A sont pourvus d'un cerveau positronique, qui est capable d'apprendre et, pour les modèles les plus évolués, présente toutes les apparences de la pensée (à tel point que ces intelligences sont considérées comme des individus, avec des droits, dans certaines parties de l'AG). Il en va de même des intelligences artificielles, sur la Toile ou sur des ordinateurs non connectés.
Ces "objets", bien que pouvant être considérés sous certains angles comme *pensants*, n'ont pas d'esprit à proprement parler, mais simplement un cerveau artificiel. Par conséquent, il n'est pas possible de se transférer dans un robot ou un ordinateur, aussi intelligent soit-il.

Plusieurs cas particuliers peuvent être rattachés à cette question :

* Certains cyborgs sont si profondément cyborgisés qu'il ne reste de biologique en eux que leur système nerveux central, et encore, pas forcément en entier !
Si le cerveau biologique est entier, il est possible de se transférer dans le cyborg. Si par contre il n'est pas entier, la décision, au cas par cas, est laissée à l'appréciation du MJ, en fonction des parties présentes ou manquantes.
* Il est arrivé que des MEGA soient confrontés à des ordinateurs ou des robots dotés, outre l'intelligence artificielle, de capacités psioniques.
Ici aussi, la décision sera à prendre au cas par cas ; mais il est probable que le transfert soit envisageable dans une bonne proportion de ces cas.
* Et qu'en est il des individus dont la mémoire a été copiée sur un support informatique : peut on se transférer sur un tel support ?
Là, la réponse est non : il s'agit d'une mémoire, pas d'un esprit, et on rejoint le cas des cerveaux positroniques, évoqué précédemment.
Attention au vocabulaire qui peut être source de confusion : on dit couramment qu'une personne *transfère son esprit sur un support informatique*, alors qu'il ne s'agit donc que de sa mémoire, et que ça n'a rien à voir avec le transfert au sens où l'entendent les MEGA...

**Comment peut-on se rétrotransférer depuis une créature non dotée de vision ?**

Il faut (outre les classiques limitations liées à la distance) que la créature en question perçoive le corps du MEGA, et que le MEGA transféré soit en mesure d'identifier son corps d'origine comme tel : que ce soit par palpation, olfaction, sonar, rayons X, ou tout autre sens exotique ; ou en combinant perceptions de l'hôte et déductions logiques...